

Séance du Conseil Municipal du 26 Novembre 2020

Date de la convocation : 20 /11/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Absents excusés : Richard PAJOT, Chloé DAGOIS

Absente : Valérie REZARD

Chloé DAGOIS a donné pouvoir à Joël ROCHE.

Secrétaire de séance : Pauline Rousselot

Réaménagement et extension de la salle communale – lot 5 menuiseries bois

Lot infructueux lors de l'appel d'offres, la 6K, maître d'œuvre a contacté 3 entreprises sur devis. Le conseil municipal retient l'entreprise la moins disante Thomas SENDER de Ste Flaive des Loups pour un montant HT de 16 178,28 €.

Une première réunion avec les entreprises est programmée le 04/12/2020. M. le Maire leur proposera de débiter les travaux dès janvier 2021, pour être terminés fin août.

Organisation de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire durant les travaux

Durant les travaux, les écoliers déjeuneront dans l'arrière salle du bar, rue du Fief de l'Eglise. Il y aura 2 services. Les deux ATSEM seront aidées par Anne, l'agent d'entretien. Demande sera faite auprès de l'Inspection Académique pour prolonger d'un ¼ d'heure la pause méridienne compensée par l'arrivée en classe le matin ¼ d'heure plus tôt.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de verser une compensation de 500 €/mois à Mme Barigault (bar de La Forêt).

Il est demandé à Alain RAMBAUD, menuisier, d'installer une rampe d'accès au bar et à la cuisine de la salle communale pour transporter le chariot de vaisselles.

La cuisine de la salle communale restera opérationnelle durant les travaux pour laver la vaisselle.

Ecole privée Jard sur Mer – demande subvention année scolaire 2020/2021

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents (8 oui, 2 contre et 3 abstentions), autorise le maire à verser, à l'école privée de Jard sur Mer, une subvention de 600 €, pour l'année scolaire 2020/2021, pour 2 enfants domiciliés à St Hilaire et fréquentant leur école.

Exonération du loyer novembre 2020 – Bar de La Forêt

Le conseil municipal accorde la remise gracieuse du loyer de novembre 2020, à Mme Barigault, exploitante du bar de La Forêt, afin de soutenir son commerce dont l'activité est impactée par l'obligation de fermeture, liée au Covid-19.

Motion en faveur du transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral

Avis favorable du conseil municipal (2 abstentions) pour la prise de compétence PLU par Vendée Grand Littoral. Un chantier de 5 ans s'engagera avec pour objectif la validation du PLU représentatif des aspirations communales et des orientations fixées par le SCOT.

SyDEV – Effacement de réseaux

Le SyDEV consacre son programme d'effacement des réseaux en priorité dans rues principales des bourgs concernés par le déploiement de la fibre optique, avec un subventionnement de 70 %. Le conseil municipal donne un accord de principe (1 contre, 1 abstention) pour la rue de la Grande Métairie et la rue de la Vineuse en Plaine. Participation communale : 87 500 €.

Maison 4, rue de la Vineuse en Plaine

Les propriétaires sont vendeurs. Demander une estimation à 2 professionnels de l'immobilier.

Numérotation de voirie de lieuxdits

Dans le cadre de la Fibre optique et de l'accès par les services de secours, chaque lieu dit doit être numéroté

Elagage pour la fibre optique.

La commune le prendra en charge dans le cadre de l'élagage annuel des bords de route

Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Vendée

Renouvellement de l'adhésion du 01/01/2021 au 31/12/2026.

Vendée Eau – Rapport annuel 2019

Vendée Eau regroupe 256 communes sur les 258 de Vendée. Vendée Eau fixe les tarifs du service de l'eau potable qui sont les mêmes pour tous les abonnés. Depuis 2010, l'abonnement semestriel est de 42,50 €/semestre,

Vendée Eau est propriétaire de la totalité des ouvrages de production d'eau potable. Il y a 18 usines de production sur la Vendée. La commune de St Hilaire est principalement alimentée par le lac de Graon.

Questions diverses

Local 3bis, rue des Elinières

M. le Maire donne lecture du courrier de M. Garrivier (épicerie La Courolle) demandant à louer le local attenant l'épicerie. Les conseillers veulent savoir exactement ce que M. Garrivier souhaite y installer, dépôt pour réception colis, activité traiteur ? pour décider ensuite quels travaux d'amélioration du local devront être envisagés.

Dégrèvement de la CFE

Afin de soutenir certaines entreprises, Vendée Grand Littoral a décidé d'octroyer un dégrèvement exceptionnel de la CFE de 2/3 pour l'année 2020. 7 établissements sont éligibles sur la commune (d'après les éléments fournis par les services fiscaux).

Amendes de police

Dotation de 3 467,27 € accordée pour la réalisation d'une chicane route de Longeville

Précipitations du 11/06/2020

Une nouvelle réunion d'expertise s'est tenue le 17/11/2020 à la demande du propriétaire du n°5, rue de Lattre de Tassigny. Ce dernier s'engage à arracher les bambous responsables de l'obstruction des canalisations situées sur sa propriété. Si la suppression des végétaux ne suffit pas, la commune pourrait prendre en charge une partie du réseau si celui-ci devait être dévié sur une partie communale.

Urbanisme

Depuis le 01/01/2020 :

21 Déclarations Préalables

25 Permis de Construire

52 Certificats d'Urbanisme

45 Déclarations d'Intention d'Aliéner

Lecteur de puce

Achat d'un lecteur de puce pour l'identification des animaux perdus.

Concours Photo

Organisation d'un concours photo pour 2021 ouvert à tous les amateurs.

Cinéma de plein air

Contact avec l'association « La Boîte carrée » pour une projection été 2021.

Crassule de Helme

Plante originaire de Nouvelle Zélande qui envahit le lavoir de La Courolle et ses cours d'eau